

1.2.3-2 PAR EQUIPES DAMES

DIVISIONS DAMES 2021

PREMIERE DIVISION
SAINT GERMAIN

Vainqueur en 2020	Finaliste en 2020
GOLF CLUB DE TOULOUSE (Occitanie)	RACING CLUB DE FRANCE (Paris - Ile-de-France)
AMIENS (Hauts-de-France)	LYON SALVAGNY (Auvergne-Rhône-Alpes)
BONDUES (Hauts-de-France)	PALMOLA (Occitanie)
BORDEAUX LAC (Nouvelle-Aquitaine)	PARIS COUNTRY CLUB (Paris - Ile-de-France)
CHANTILLY (Hauts-de-France)	SAINT CLOUD (Paris - Ile-de-France)
DINARD (Bretagne)	SAINT GERMAIN (Paris - Ile-de-France)
FONTAINEBLEAU (Paris - Ile-de-France)	SAINT NOM LA BRETECHE (Paris - Ile-de-France)
GOLF CLUB DE LYON (Auvergne-Rhône-Alpes)	VALESCURE (PACA)

DEUXIEME DIVISION

DEUXIEME DIVISION
POULE A – VAL DE L'INDRE

AIX MARSEILLE (PACA)	LYS CHANTILLY (Hauts-de-France)
BUSSY GUERMANTES (Paris - Ile-de-France)	MEDOC (Nouvelle-Aquitaine)
CHÂTEAU DE CELY (Paris - Ile-de-France)	MIONNAY (Auvergne-Rhône-Alpes)
CHIBERTA (Nouvelle-Aquitaine)	NIVELLE (Nouvelle-Aquitaine)
ESERY (Auvergne-Rhône-Alpes)	PICARDIERE (Centre-Val-de-Loire)
FRESLONNIERE (Bretagne)	ROUEN MONT SAINT AIGNAN (Normandie)
GRENOBLE CHARMEIL (Auvergne-Rhône-Alpes)	STRASBOURG (Grand-Est)
HOSSEGOR (Nouvelle-Aquitaine)	TOURAIN (Centre-Val-de-Loire)

DEUXIEME DIVISION
POULE B – BRIGODE

BORDELAIS (Nouvelle-Aquitaine)	LE COUDRAY (Paris - Ile-de-France)
BRIGODE (Hauts-de-France)	LE SART (Hauts-de-France)
CANNES MOUGINS (PACA)	METZ CHERISEY (Grand-Est)
DOMONT MONTMORENCY (Paris - Ile-de-France)	PRIEURE (Paris - Ile-de-France)
FOURQUEUX (Paris - Ile-de-France)	RENNES (Bretagne)
GOUVERNEUR (Auvergne-Rhône-Alpes)	SPERONE (Corse)
GRANVILLE (Normandie)	STADE FRANÇAIS (Paris - Ile-de-France)
LANNIRON QUIMPER (Bretagne)	VAL GRAND (Paris - Ile-de-France)

La répartition des clubs dans les 2^e Divisions A et B a été réalisée par tirage au sort.

TROISIEME DIVISION

TROISIEME DIVISION POULE A – VAUDREUIL

AVRILLE (Pays-de-la-Loire)	LA DOMANGERE (Pays-de-la-Loire)
BARRIERE DEAUVILLE (Normandie)	LERY POSES (Normandie)
BETHEMONT (Paris - Ile-de-France)	LES FONTENELLES (Pays-de-la-Loire)
CAEN (Normandie)	ODET (Bretagne)
CARQUEFOU (Pays-de-la-Loire)	SAINT LAURENT (Bretagne)
CICE BLOSSAC (Bretagne)	SAINT MALO (Bretagne)
ILE D'OR (Pays-de-la-Loire)	SAINT QUENTIN EN YVELINES (Paris - Ile-de-France)
ISLE ADAM (Paris - Ile-de-France)	VAUDREUIL (Normandie)

TROISIEME DIVISION POULE B – REIMS

AILETTE (Hauts-de-France)	LE TOUQUET (Hauts-de-France)
AMMERSCHWIHR (Grand-Est)	LES BOULEAUX (Grand-Est)
AMNEVILLE (Grand-Est)	MERIGNIES (Hauts-de-France)
ARRAS (Hauts-de-France)	MONT GRIFFON (Paris - Ile-de-France)
BESANCON (Bourgogne-Franche-Comté)	PARIS INT. GC (Paris - Ile-de-France)
FEUCHEROLLES (Paris - Ile-de-France)	SAINT GERMAIN/CORBEIL (Paris - Ile-de-France)
GRANGE AUX ORMES (Grand-Est)	VILLARCEAUX (Paris - Ile-de-France)
HARDELOT (Hauts-de-France)	WANTZENAU (Grand-Est)

TROISIEME DIVISION POULE C – PAU GC 1856

ARCACHON (Nouvelle-Aquitaine)	MARCILLY (Centre-Val-de-Loire)
BIARRITZ (Nouvelle-Aquitaine)	MONT DE MARSAN (Nouvelle-Aquitaine)
BOURGES (Centre-Val-de-Loire)	ORLEANS LIMERE (Centre-Val-de-Loire)
HAUT POITOU (Nouvelle-Aquitaine)	PAU ARTIGUELOUVE (Nouvelle-Aquitaine)
LA PREE (Nouvelle-Aquitaine)	PAU GOLF CLUB 1856 (Nouvelle-Aquitaine)
LA RAMEE (Occitanie)	PESSAC (Nouvelle-Aquitaine)
LES AISSÉS GOLF (Centre-Val-de-Loire)	ROYAN (Nouvelle-Aquitaine)
LIMOGES (Nouvelle-Aquitaine)	TOULOUSE SEILH (Occitanie)

TROISIEME DIVISION POULE D – DIGNE LES BAINS

AIX LES BAINS (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT CYPRIEN (Occitanie)
BOSSEY (Auvergne-Rhône-Alpes)	SAINT DONAT (PACA)
FONTCAUDE (Occitanie)	SAINT ETIENNE (Auvergne-Rhône-Alpes)
GRAND AVIGNON (PACA)	SPORTING CLUB VICHY (Auvergne-Rhône-Alpes)
LYON VERGER (Auvergne-Rhône-Alpes)	VALCROS (PACA)
NIMES CAMPAGNE (Occitanie)	VILLACOUBLAY (Paris - Ile-de-France)
NIMES VACQUEROLLES (Occitanie)	VOLCANS (Auvergne-Rhône-Alpes)
OZOIR LA FERRIERE (Paris - Ile-de-France)	YVELINES (Paris - Ile-de-France)

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ERE} DIVISION NATIONALE DAMES
TROPHEE GOLFER'S CLUB**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Seules deux joueuses transférées sont autorisées sur chaque fiche de composition d'équipe. Une joueuse sera considérée comme étant « transférée » dès lors qu'elle aura été inscrite sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

5^{ème} jour : finale

③ Phase finale pour les barrages :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

Pour les phases finales en match play, l'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe : il n'y a pas d'obligation de classer les joueurs par ordre des index arrondis.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Trophée GOLFER'S CLUB confié au Club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix.
Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2^{EME} DIVISION NATIONALE DAMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Seules deux joueuses transférées sont autorisées sur chaque fiche de composition d'équipe. Une joueuse sera considérée comme étant « transférée » dès lors qu'elle aura été inscrite sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

🕒 **Phase de qualification :** 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

🕒 **Phase finale pour la montée :**

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

🕒 **Phase finale pour les barrages :**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
3^{EME} DIVISION NATIONALE DAMES**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

① **Phase de qualification** : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale pour la montée** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

③ **Phase finale pour les barrages** :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe: **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3^{ème} jour : barrages

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.